

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396
ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude
Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prospectus et itinéraires.

ANZEINDAZ

Le centre d'excursions des
Alpes Vaudoises par excel.

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47

Refuge des Diablerets, tél. 5.31.47

Refuge Tea-Room Solalex, tél. 5.33.28

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLALEX-ANZEINDAZ

Se recommande



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales :

Fribourg : Michel Clément, Fribourg ; Jura bernois : G. Bailly, Bienne ; Neuchâtel : A. Vauthier, Neuchâtel ; Vaud : O. Aellig, Lausanne ; Valais : R. Lötscher, Sion.

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

BELLERIVE-PLAGE, LAUSANNE

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Congrès de Neuchâtel. — Vacances. — Congrès S. P. R. Assemblée des délégués. — Vaud: Permanence S. P. V. — Le caissier S. P. V. — Collègues! — Postes au concours. — Une suggestion pour dimanche prochain. — Assurance-accidents. — Indemnités de résidence. — Oron. — Echallens. — Amis des centres suisses de culture. — Aux assurés de la collectivité S. P. V. — Neuchâtel: Le Congrès est passé. — Derniers échos. — Nouveaux membres.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches. — André Chabloz: Réflexions après un voyage d'information pédagogique en U. R. S. S. — Bibliographie. — P. Chx.: Le coin de français.

Partie corporative

CONGRÈS DE NEUCHÂTEL

Signalons la brillante réussite du Congrès de Neuchâtel, du 25 au 27 juin. Les Neuchâtelois ont la réputation d'être froids; ce doit être une question de climat! En effet, à la chaleur de ces journées estivales a correspondu la chaleur d'un accueil confraternel. Tout était admirablement organisé et mis au point, et toutes les manifestations se sont déroulées avec une ponctualité remarquable et un entrain sympathique. Emprisons-nous donc de remercier et de féliciter les organisateurs qui se sont dépensés sans compter pour recevoir leurs hôtes et pour rendre les journées du congrès aussi agréables qu'utiles.

G. W.

VACANCES

A partir de ce numéro, le journal ne paraîtra que tous les quinze jours.

Le No 27 sortira le 17 juillet (Bulletin)

Le No 28 sortira le 31 juillet (Bulletin)

Le No 29 sortira le 14 août (Educateur)

Le No 30 sortira le 28 août (Educateur)

Dès le 4 septembre, reprendra la parution hebdomadaire. Bonnes vacances à tous!

G. W.

CONGRÈS S. P. R. — ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Neuchâtel, 25 juin 1954

Dans la salle du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, salle aux boiseries somptueuses, G. Delay, président a ouvert l'assemblée des délégués du 28e congrès de la S. P. R., devant une quarantaine de délégués.

Le procès-verbal de la dernière assemblée (Yverdon, 22 juin 1952) est lu et adopté.

Viennent ensuite un bon nombre de rapports : d'abord, **celui du président** sur l'activité du comité au cours de ses trois ans et demi de travail. (Ce rapport paraîtra ultérieurement.)

Puis celui du **rédacteur du Bulletin** ; il constate que le nombre des pages du journal a augmenté d'année en année, et que la plus parfaite harmonie n'a cessé de régner, aussi bien entre le rédacteur et les correspondants de section qu'entre l'Educateur et le Bulletin ou entre la rédaction et l'imprimerie. Il demande que le comité de rédaction soit reconstitué.

Un vœu, présenté par Michel, (Vaud) est adopté à l'unanimité : pour le prochain Congrès, tous les rapports seront publiés avant l'Assemblée des délégués, afin de permettre une discussion approfondie.

Le rédacteur de l'Educateur rend compte de sa mission. Alors que les uns voudraient davantage de discussions d'idées, d'autres désiraient de la documentation, ou encore des travaux pratiques. L'« Educateur » ces derniers temps a surtout donné satisfaction à ces derniers.

A. Chabloz émet le vœu qu'une Commission de travail soit créée pour accroître encore l'efficacité du journal.

Quant à la **Guilde de documentation**, « le plus beau fleuron de la Romande », elle est en plein développement et a déjà publié 53 brochures ; 18 sont épuisées et 12 ont dû être rééditées. La publication des « Tableaux synoptiques d'histoire » d'Apothélos a constitué un très beau succès puisque les 1000 exemplaires ont été rapidement achetés.

Le problème d'un local pour la Guilde devient urgent, devant le développement croissant de son activité.

E. Guéniat (Jura bernois) félicite Chabloz de son travail ; il annonce que le Centre d'information du Jura met à la disposition de la Guilde les clichés pour la reproduction des films édités par ce Centre.

R. Michel (Vaud) pense que la Guilde est la réalisation pratique la plus intéressante de la S. P. R. Il demande qu'elle garde son caractère coopératif.

E. Barraud (Vaud) voudrait une propagande plus poussée surtout auprès des jeunes collègues.

A. Chabloz fera paraître dans l'Educateur une chronique mensuelle consacrée à la Guilde.

A. Pulfer commente enfin le rapport financier, déjà paru dans le Bulletin. L'augmentation de la cotisation a apporté à la Caisse de substantielles ressources et le mouvement de fonds a passé de 99 000 fr. en 1951, à 112 000 fr. en 1952 et à 150 000 fr. en 1954.

P. Vuillemin (Vaud) au nom des vérificateurs des comptes remercie et félicite le trésorier de sa gestion.

Tous ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

* * *

A 17 h. 30, dans la Salle de la Charte, les autorités de la Ville de Neuchâtel reçoivent les délégués ; M. P. Rognon, président de la ville, excusant M. Humbert-Droz, malade, eut des mots aimables à l'égard du corps enseignant, et G. Delay lui répondit.

A 18 h. 15, la séance reprend, avec la **présentation du Budget du congrès**. **E. Bille**, trésorier du comité présente les recettes et les dépenses probables. Les premières s'élèvent à 24 790 fr. (dont 6700 fr. de subventions) tandis que les dépenses prévues atteignent 27 400 fr.

E. Bille demande donc à l'assemblée de voter une subvention de 1 fr. par membre.

Après discussion, cette somme est votée à l'unanimité.

La cotisation à la S. P. R. est maintenue à 13 fr. 50 (unanimité).

Les indemnités aux rédacteurs sont fixées à 1800 fr. pour le Bulletin, 2100 fr. pour l'Educateur ; celle du trésorier est portée à 1200 fr., celle de l'administrateur de la Guilde à 600 fr. et la somme mise à la disposition du comité est fixée à 1500 fr. Cette dernière décision est prise après discussion et par 15 voix contre 8.

Un vœu présenté par **E. Gaudin** (Genève) est également adopté à l'unanimité : c'est de laisser à la Guilde sa pleine autonomie et d'établir pour elle une comptabilité complètement distincte de la S. P. R., en lui laissant le soin de rétribuer ses dirigeants et ses collaborateurs.

Nomination du comité. **A. Pulfer**, trésorier, **A. Chabloz**, rédacteur à l'« Educateur » et **G. Willemin**, rédacteur au « Bulletin », sont confirmés dans leurs fonctions.

E. Fiorina, au nom des sections genevoises, présente les membres du nouveau comité qui entrera en fonction pour quatre ans en janvier 1955.

Président : **A. Neuenschwander** (U.I.G.M.) ;

Vice-présidents : Mlle **Quartier** (U.I.G.D.), **E. Pierrehumbert** (U.I.G.M.) ;

Secrétaire : Mlle **F. Schnyder**.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité et **A. Neuenschwander** remercie l'assemblée de sa confiance.

G. Delay, président, demande que le nouveau comité examine la possibilité de créer un secrétariat romand de la S. P. R. Il est appuyé par Michel (Vaud).

A. G. Aellen (Neuchâtel) qui demande des précisions en invoquant la situation particulière de la S. P. N., le président répond que rien ne sera entrepris sans une étude approfondie et avec l'avis et la collaboration de toutes les sections.

A. Pulfer, trésorier, parle d'un projet qu'il étudie de l'édition d'un agenda de l'instituteur, qui serait pour chacun une mine de renseignements précieux.

Après discussion, **A. Pulfer** est prié de continuer son étude.

Enfin **R. Gfeller** (Vaud) voudrait que pour le prochain congrès le rapport pût paraître assez tôt pour être discuté dans les sections. Adopté.

Cette copieuse séance fut suivie d'un repas à l'Hôtel du Peyrou, puis d'une agréable promenade sur le lac.

G. W.

VAUD**LA PERMANENCE S. P. V...**

est supprimée dès le 17 juillet, et jusqu'au samedi 4 septembre. (Elle sera encore assurée le 10 juillet). Durant cette période, les cas urgents sont à communiquer par écrit au président, P. Vuillemin, En Champy, **Ecoteaux**.

LE CAISSIER S. P. V....

sera absent du 20 juillet au 20 août. Pendant ce laps de temps, les cartes ne seront pas délivrées. Toute correspondance peut cependant être adressée au caissier à son adresse habituelle : B. Jotterand, Pierregris, Av. Hugonnet, **Morges**.

COLLÈGUES !...

Le Comité central et les comités de sections se donnent actuellement beaucoup de peine pour mettre au point le fichier de la S.P.V. Malheureusement, ce travail est retardé par le laisser-aller de quelques collègues qui ne retournent pas le questionnaire qu'ils ont reçu à remplir. Un petit effort, s.v.p. Merci !

POSTES AU CONCOURS

Adresser les inscriptions au **Département de l'Instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, jusqu'au 14 juillet 1954 à 17 heures**.

Aigle : Maître de classe d'orientation professionnelle. Entrée en fonctions le 30 août 1954.

Bussigny s/Morges : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions le 1er août 1954.

Donneloye : Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er septembre 1954.

Lussey : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions immédiate.

Yverdon : Institutrice enfantine. Entrée en fonctions le 30 août 1954. Indemnité de résidence : veuve ou célibataire Fr. 200.—.

Institutrice primaire (1 ou 2 postes). Entrée en fonctions le 30 août 1954. Indemnité de résidence : veuve ou célibataire Fr. 200.—.

UNE SUGGESTION POUR DIMANCHE PROCHAIN !

« Glaces ! Gâteaux ! Meringues ! Raclettes ! Soupers froids ! » Où cela ? A la Maison d'Education de Vennes sur Lausanne où vous êtes cordialement invités dimanche prochain 4 juillet, dès 14 h. Et des jeux !... pour les petits et pour les grands. Sans oublier les productions des élèves : fanfare, chorale, troupe théâtrale. Si vous n'avez pas de projets, que dites-vous de celui-là ? Et si vous en avez, pourquoi ne les conciez-vous pas ? Nos collègues Paul-Eugène Rochat et Jacques Tüscher et leurs élèves comptent beaucoup sur votre appui moral et sur votre appui financier... un peu...
H.

ASSURANCE-ACCIDENTS. COLLECTIVE SPV

Ne partez pas en vacances sans vous assurer contre les accidents.
Et profitez des conditions exceptionnelles dont nous bénéficions.

Les motocyclistes, quelle que soit la cylindrée de leur véhicule (au-dessus ou au-dessous de 125 cm³) paient la même surprime.

Pour les anciens contrats les tarifs seront adaptés au 1er octobre et le bordereau calculé suivant le nouveau taux.

Assurés : Considérez-vous que vous vous êtes suffisamment couverts ?

Tous les risques sont-ils compris ?

Avez-vous changé de moto ? (cylindrée).

Je suis à votre disposition.

Pierre Jaquier, Nyon.

INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE

Les maîtres de la campagne verraient avec plaisir l'institution d'allocations cantonales de résidence, si ces indemnités sont destinées non seulement à compenser les frais supplémentaires de loyer, mais aussi les dépenses dues à l'éloignement, dépenses que notre bulletinier énumère avec beaucoup de pertinence.

G. H.

ORON ET ENVIRONS. GYMNASTIQUE

Séance de gym., mardi 6 juillet, dès 16 heures, salle de gym. Oron-la-Ville. Invitation cordiale à toutes les institutrices et tous les instituteurs.

SECTIONS D'ECHALLENS

Gymnastique. — Jeudi 8 juillet à 16 h. Local habituel : Grande Salle du Château, Echallens.

AMIS DES CENTRES SUISSES DE CULTURE

XI^e Semaine romande

dirigée par Fritz Wartenweiler

10-17 juillet 1954. Crêt Bérard p. Puidoux-Chexbres

Programme :

Samedi 10 juillet : On s'installe, on fait connaissance...

Dimanche 11 juillet : 9 h. Introduction, par Fritz Wartenweiler ;
14 h. Evolution du théâtre contemporain, par M. Ed. Pidoux, prof.

Lundi 12 juillet : 9 h., Position de la Suisse, par M. Samuel Chevallier, journaliste.

Mardi 13 juillet : 9 h., Réflexions autour du problème de l'art moderne, par M. Gisiger, sculpteur ; 20 h., Exposé préparant l'excursion du lendemain, par M. Junod, archiviste cantonal.

Mercredi 14 juillet : 9 h., Vallée de la Broye : Moudon, Payerne, Avenches et Estavayer — excursion en autocar — commentée par M. Junod.

Jeudi 15 juillet : 14 h., De Malraux à Sartre : Aspects du roman français contemporain, par M. Charly Guyot, professeur à Neuchâtel.

Vendredi 16 juillet : 9 h., Le mot d'ordre de ma vie, par M. Fritz Wartenweiler.

Samedi 17 juillet : 9 h., Conclusions de M. Fritz Wartenweiler.

Chaque matin : Gymnastique rythmique éducative selon la méthode de Margaret Morris, par Mlle Frieda Ochsenbein.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 17 h. : Etude de chansons populaires, sous la direction de M. Eric Muller, instituteur.

Renseignements pratiques pour la Semaine Romande à Crêt Bérard

Crêt Bérard se trouve sur une colline plongeant vers le lac et les Alpes. Du village de Puidoux, en quelques minutes, un chemin nous y amène. On va de surprise en surprise : les bâtiments de belle pierre du Jura, l'admirable clairière qui s'étale large entre deux bois feuillus et domine ce coin de pays si vert et doucement vallonné. C'est dans ce cadre de verdure que nous vous proposons une semaine de vie en commun, d'échanges, d'élargissement, de gaieté et d'amitié.

Chaque soir : entretien, musique ou danses populaires.

Finance d'inscription : Fr. 5.—.

Prix : de Fr. 50.— à Fr. 75.— la semaine ; de Fr. 3.— à Fr. 10.— par jour. Ceux qui le peuvent sont invités à verser le maximum (ou plus) pour nous permettre d'aider d'autres amis qu'une somme même minime empêcherait de venir. Ces derniers s'annonceront en s'inscrivant.

Apportez : vêtements pratiques, chaussures de marche, chansonnier, flûtes douces.

Logements : 1) Dortoirs. 2) Quelques chambres particulières. 3) Emplacement magnifique pour ceux qui désirent camper.

Billet collectif organisé de Lausanne, **éventuellement** de Genève.

Aller		Retour	
Genève	15 h. 02	Puidoux	15 h. 01 17 h. 44
Lausanne	15 h. 48	Lausanne	15 h. 13 18 h. 07
Puidoux	15 h. 59	Genève	16 h. 12 19 h. 04
Prix :	aller et retour	collectif	retour individuel
Genève	Fr. 11.70	Fr. 8.80	Fr. 9.60
Lausanne	Fr. 2.10	Fr. 1.60	Fr. 1.95

Excursion : Vallée de la Broye (prix fr. 8.— environ).

Pour programmes supplémentaires et tous renseignements, s'adresser à Charlotte Cottier, 6, ch du Levant, Lausanne. Tél. bureau 22 46 01 (Banque Cantonale) ou le soir 22 87 46.

NEUCHÂTEL

LE CONGRÈS EST PASSÉ

Après une préparation intense et de longue haleine, en quelques heures rapides, la fête se déroule et la fin inexorable arrive presque brutale... Grande satisfaction de la réussite, d'une part, amertume d'autre part à penser qu'il faudra attendre trente-deux ans pour voir revenir son tour...

Si nous étions du chef-lieu, c'est-à-dire parmi les artisans de ce succès, nous aurions l'élémentaire modestie de nous taire. De toute façon nous laisserons à des participants plus lointains communiquer leurs impressions. Nous voulons cependant dire l'honneur qui revient aux organisateurs d'avoir mené la chose à si bonne fin. Tout a été digne de louanges : la charmante réception des délégués, la belle tenue des discours et de la discussion des rapports, la musique que de talentueux collègues ont fort bien interprétée, la brillante conférence Siegfried, le frais et ravissant spectacle du soir, les repas et... le reste, le tout sous l'égide distinguée et clairvoyante du président Delay. Et qui remercier davantage dans cet incroyable cumul de bonnes volontés, représentant tant de dévouement désintéressé, sans courir le risque d'oublier les plus actifs, ceux dont le travail discret a passé inaperçu. Pour ce labeur immense et admirable, nous disons avec émotion à tous notre plus chaleureux merci !

DERNIERS ÉCHOS

Maintenant que nous avons en mains les résultats détaillés de la votation, nous sommes amenés à faire quelques constatations bien significatives.

Seules les grandes localités, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Le Locle, Peseux (qui compte beaucoup de retraités parmi les habitants), puis Boudry et Hauterive ont accepté la loi. Pas une autre des 63 communes du canton, pas une des districts du Val de Travers et du Val de Ruz qui n'aient rejeté la loi que tous les partis avaient approuvée... Comme la campagne nous est peu favorable, nous est hostile ! Et que penser de ces gros villages **industriels** et **prospères** du Val de Travers ? Il est plus que certain qu'on n'y a pas encore compris le rôle du syndicat et la valeur de la solidarité. 57 communes et 4 districts rejetants !

De toute évidence, sans les trois villes principales, la loi ne passait pas et la faible majorité, nous la devons, sans nul doute, à l'appui des salariés avec lesquels nous nous sommes solidarisés.

W. G.

NOUVEAUX MEMBRES

Mlle Paulette Mathez, institutrice à Fleurier et déjà nommée secrétaire de sa section (félicitations), Mme Juliette Egli, à Fontaines, ainsi que M. Fernand Vaucher, instituteur à Travers, sont entrés, les premières dans la S.P.N., le troisième dans la S.P.N.-V.P.O.D. Nous les saluons bien cordialement.

W. G.

Partie pédagogique

RÉFLEXIONS APRÈS UN VOYAGE D'INFORMATION PÉDAGOGIQUE EN U.R.S.S.

Dans les cinq articles que j'ai déjà consacrés à la relation du voyage des enseignants suisses en U.R.S.S., je me suis efforcé de laisser parler les faits et de présenter les gens et les choses tels que je les ai vus, sans les accompagner de commentaires et d'appréciations personnelles. Ici et là un sentiment de naturelle humanité a pu me dicter des mots que d'aucuns ont jugé trop chaleureux. Je ne songe pas à m'en excuser, pas plus que je ne me propose de rassurer les personnes très réticentes qui se demandent si je ne me fais pas le candide agent de quelque pernicieuse propagande. Beaucoup de gens, en effet, divisent commodément le monde en deux camps : les bons peuples, dont nous sommes, et les mauvais, dont il faut débarrasser la planète ; cette attitude simpliste n'est que la manifestation d'une paresse spirituelle, favorable à toutes les propagandes, génératrices de haines et de guerres. Notre pays et ses éducateurs ont mieux à faire que de contribuer à entretenir cette détestable ambiance.

L'anti-communisme n'est qu'un aveu d'impuissance spirituelle ; un manque de foi dans les principes dont nous prétendons nous inspirer pour conduire notre vie, ou une méconnaissance, une ignorance de ces principes. Précisément, et c'est là le premier résultat d'un contact avec la société soviétique, qu'il nous oblige à une nette prise de conscience.

Le vague moralisme dont nous nous contentons trop souvent ne trouverait rien à opposer à cette totale indifférence religieuse, à l'affirmation de convictions marxistes d'une élite d'éducateurs consacrés à promouvoir une société idéale. Car cette société, à se fonder sur les seules apparences dont nous avons dû forcément nous contenter, vaut la nôtre, n'étaient le confort et l'élégance : La famille respectée, de la morale, du dévouement à l'enfance et à la jeunesse, pas de misère sordide, propreté de la rue dans les grandes villes, aucune excitation de la sensualité. La comparaison pourrait ne pas nous être toujours favorable.

Pourtant, et c'est la deuxième constatation qu'il faut faire, on lit sur les visages, la race aidant sans doute, une gravité, comme une tension d'esprit qui enlève aux individus, apparemment du moins, l'immédiat rayonnement auquel nous sommes habitués chez nous. Atmosphère d'austérité qui se respire dans les classes toujours, dans les magasins, même dans la rue ; serait-ce le résultat d'une éducation trop difficile, qui s'adresse surtout à la volonté pour la tendre vers un but abstrait, une vue de l'esprit ?

Et c'est le moment de reprendre la question que je posais dans mon premier article : Comment expliquer la parfaite discipline et la ferveur studieuse des élèves ? Par le sérieux de cette éducation collectiviste peut-être qui met toujours le groupe à la première place, avant la famille, avant les amis, qui fait de la collectivité scolaire d'abord, puis du quartier, puis de la ville et enfin du pays tout entier des communautés dignes de tous les sacrifices, entités abstraites, exigeantes, jamais

complètement satisfaites et à l'amélioration desquelles l'individu se consacre entièrement. Education aride, qui peut contenter l'esprit des plus intelligents, mais qui n'épanouit pas le cœur.

D'autres causes d'ailleurs expliquent cette attitude étonnante de la jeunesse studieuse : **La santé nerveuse** que n'ébranlent ni la vie relativement paisible des villes, ni un enseignement bien adapté, ni le souci d'une promotion presque toujours certaine. — **Son goût naturel pour l'étude** parce qu'elle est presque la première génération qui bénéficie d'une instruction générale. — Le sentiment que le pays a **besoin de cadres** auxquels elle désire appartenir. — La perspective d'obtenir une **médaille d'or ou d'argent** qui lui permettra des études universitaires grâce à des bourses substantielles. La **présence des pionniers** dans toutes les classes qui aident aux maîtres et dénonceraient les éventuelles infidélités.

Une seule de ces raisons suffirait sans doute à créer cette ambiance de travail et de discipline acceptée sans contrainte ; je constate aussi qu'aucune d'entre ces raisons n'existe chez nous et qu'il est tout de même pas mal d'enfants, quoi qu'on en dise, qui aiment l'école et s'y comportent d'une manière convenable. On pourrait certainement augmenter encore leur satisfaction par un enseignement plus près de la vie. A cet égard, le travail des Soviétiques présente un réel intérêt.

Trois mots semblent pouvoir caractériser les fins de l'enseignement soviétique : **utilitarisme, collectivisme, patriotisme.**

Le patriotisme, prolongement du collectivisme qui est la morale soviétique, apparaît comme un « ersatz » d'une religion dont les saints, Lénine et Staline, figurent dans toutes les classes, dans tous les corridors des établissements publics d'instruction. Et la foule silencieuse qui, quatre fois par semaine, défile de 17 h. à 20 h. dans le mausolée des deux hommes d'Etat fait penser à de pieuses processions. Vient-elle exprimer ainsi un sentiment d'adoration ou cherche-t-elle quelque réconfort ? On se permet de douter qu'elle puisse trouver ici l'enrichissement spirituel dont elle semble avoir un besoin profond.

Pour revenir à la vie scolaire, disons sans ambage que le patriotisme semble inspirer toute son activité en la stimulant. Son caractère utilitaire n'a donc rien de personnellement intéressé ; il met consciemment maîtres et élèves au service du pays. Instruire, dans ces conditions, c'est prévoir les besoins de la communauté nationale. Or un fait domine la vie économique d'aujourd'hui et de demain en U. R. S. S. : le développement considérable de la **mécanisation** pour tout le travail de la production. Ce développement exige toujours plus du travailleur qu'il possède de hautes connaissances techniques que l'école a le devoir de leur donner. Non pas que la classe doive se transformer en atelier et l'enseignement en apprentissage de quelques tours de main. Elle doit au contraire donner les connaissances théoriques de base, étudier les principes d'où découlent des applications mécaniques toujours plus nombreuses. Etude des mathématiques, de la chimie, de la physique, de la biologie certainement motivée aux yeux des élèves ce qui explique aussi l'intérêt qu'ils y prennent. On les veut non seulement aptes à maîtriser cette mécanisation, mais aussi à la faire progresser. De là l'import-

tance de ce que les pédagogues soviétiques appellent **l'enseignement polytechnique** qui vise à supprimer les différences fondamentales entre le travail manuel et le travail intellectuel. Cette étude des sciences, surtout de la biologie, se propose aussi de montrer à la jeunesse la maîtrise de l'homme sur les choses et les phénomènes de la nature, ses possibilités de transformer la vie des plantes et des animaux pour les mettre toujours mieux à son service. Foi dans la Science, glorification de l'intelligence humaine ont cessé depuis longtemps d'inspirer l'enseignement éducatif de nos écoles. Cette inspiration naïvement orgueilleuse ne nous empêche pas d'apprécier à leur valeur les connaissances enseignées.

Ainsi les cercles des écoles et des pionniers vont devenir de plus en plus des laboratoires, des jardins d'essai agricoles et horticoles, dont les expériences permettront les progrès techniques et agricoles tout en donnant l'occasion aux jeunes gens de s'orienter professionnellement. Il m'a paru que, jusqu'ici les pédagogues russes n'avaient pas tiré des cercles tout le bien qu'ils pourraient produire.

Il va sans dire que l'enseignement polytechnique laisse peu de place à l'étude des langues (une seule langue étrangère), à l'étude critique des textes, à l'enrichissement et au développement d'une pensée indépendante.

De plus, du patriotisme ardent au nationalisme passionné il n'y a qu'un pas qu'on franchit aisément quand on appartient à un grand Etat. Reconnaissons en toute objectivité que nous n'avons rien vu — et nous avons été attentifs à ce sujet — dans les écoles soviétiques, qui révélerait une éducation belliqueuse de la jeunesse. Au contraire, dans tous leurs discours, nos collègues insistaient sur la nécessité d'établir la paix entre les peuples. Quand on voit les énormes chantiers que sont devenues les villes russes, quand on prend connaissance de leur programme de constructions nouvelles et du soin pris à relever complètement toutes les ruines de la dernière guerre, on comprend cette attitude des éducateurs qui paraît répondre aux intérêts immédiats du pays.

Nous avons fait un beau voyage ; d'autres collègues, dans un prochain avenir, seront probablement invités à se rendre à leur tour en U.R.S.S. Souhaitons pourtant que cette information pédagogique ne reste pas à sens unique et que des enseignants soviétiques soient autorisés à visiter notre pays et ses écoles. Sans cette réciprocité, les échanges resteraient d'insuffisantes occasions de compréhension mutuelle.

André Chabloz.

BIBLIOGRAPHIE

L'enfant excité et déprimé, par P. Le Moal. Paris, P.U.F. (Coll. Paideia), 1953.

Cet ouvrage décrit les grandes catégories d'états d'excitation et de dépression, qui sont des troubles profonds, survenant à un faible pourcentage, mais qu'il est bon de connaître pour pouvoir réagir adéquatement. Il en expose également l'étiologie (c'est-à-dire les causes), montrant comment, par des mesures sociales, on peut les prévenir. Un chapitre est consacré au suicide chez l'enfant et l'adolescent, domaine que Le Moal a étudié tout spécialement.

L'ESCARGOT 1.**Habitat.**

Où trouves-tu des escargots ? Indique différents endroits. Pourquoi se tiennent-ils là ? Parmi quelles plantes se tiennent-ils volontiers ? Peut-être y a-t-il une raison à ce voisinage ?

Quand se mettent-ils en route ? Pourquoi ?

L'ESCARGOT 2.**Chasse et vente.**

A quelle époque les chasses-tu ? Quel temps doit-il faire pour que ta chasse soit fructueuse ? Combien en faut-il pour un kilo ? Ainsi tu peux calculer le poids moyen d'un escargot.

A qui les vends-tu ? Quelle est leur valeur (prix payé par le marchand) ? Calcule le prix moyen d'un escargot.

L'ESCARGOT 3.**Utilisation.**

Interroge le marchand ou écris à la fabrique pour demander ce qu'on fait de tes escargots, si on les garde vivants un certain temps, si on en élève, pourquoi on les ramasse au printemps plutôt qu'à une autre saison, comment la fabrique les prépare, si on peut les mettre en conserve.

Interroge un hôtelier-restaurateur, consulte un livre de cuisine pour savoir comment on prépare et présente les escargots, comment on les mange, combien ils valent à l'hôtel.

Si tu en as mangé, donne tes impressions.

Aux assurés de la collectivité SPV de la Société Vaudoise de Secours Mutuels

(Concerne code 4, assurance PARALYSIE infantile)

Le 4 avril 1954, l'assemblée extraordinaire des délégués a adopté de nouveaux statuts, actuellement à l'impression. Ils vous seront adressés en septembre, avec les bulletins d'encaissement du 4^{me} trimestre 1954.

Ces nouveaux statuts améliorent sensiblement les conditions d'assurance de la Caisse, notamment dans les cas suivants :

1. *Prestations médicales et pharmaceutiques ambulatoires sans limite de durée, pour tout assuré des catégories CD et CD dans EF.*
2. *Possibilité d'une assurance avec indemnité journalière différée* — pour salaires fixes — payables pendant 360, 720 ou 1080 jours (TBC 1800 jours) avec des primes très avantageuses.
3. *Assurance complémentaire en cas d'hospitalisation* (tuberculose réservée) pour faciliter le paiement de traitements en établissements privés.
4. *Assurance contre la paralysie infantile*, code 4 du bulletin de versement annexé (obligatoire pour tous les membres assurés aux frais médicaux et pharmaceutiques). Cette assurance contre la paralysie infantile comprend la couverture de deux risques :
 - a) *Fr. 5,000.— de frais de guérison, complémentaires aux prestations ordinaires de la Caisse.*
 - b) *Fr. 20,000.— d'invalidité pour les assurés de 0 à 15 ans révolus.*
Fr. 30,000.— d'invalidité pour les assurés de 16 à 20 ans révolus.
Fr. 40,000.— d'invalidité pour les assurés de 21 à 30 ans révolus.
Fr. 50,000.— d'invalidité pour les assurés de 31 ans et plus.

L'administration centrale répondra très volontiers à toute demande de renseignements complémentaires qui lui sera adressée. Notons encore qu'une invalidité inférieure à 25 pour cent, avec ou sans cumul, n'est pas indemnisée.

La surprime annuelle, pour cette assurance spéciale et obligatoire, est de *Fr. 1.80 par année et par assuré*, soit *Fr. 0.30* pour la couverture des frais de guérison et *Fr. 1.50* pour l'invalidité. Pour 1954, la prime due s'élève à *Fr. 1.50* car la Caisse de réassurance contre la tuberculose supporte les frais de réassurance-guérison. C'est pourquoi nous encaissons, seulement avec ce trimestre, la prime totale d'invalidité. Elle est due pour l'année entière, même pour un assuré entré dans la Caisse en cours d'exercice.

Administration centrale.

N. B. — En cas d'atteinte de paralysie infantile, vous êtes prié d'aviser immédiatement l'Administration centrale, rue Pichard 13, à Lausanne, afin que les directives nécessaires puissent vous être données.

Code 5.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale des délégués du 28 juin 1953 les spécialités pharmaceutiques dites « Extra » sont payées directement aux pharmaciens. Le 50 pour cent à la charge de l'assuré lui est donc facturé chaque trimestre et se distingue de la pharmacie ordinaire par le code 5. Le montant payé aux pharmaciens est le double du montant qui vous est facturé. L'administration centrale, rue Pichard 13, à Lausanne, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

ADMINISTRATION CENTRALE.

N. B. — Rappelons que le maximum de spécialités « Extra » pris en charge par la Caisse est de Fr. 100.— brut par trimestre, le surplus étant à la charge de l'assuré qui doit payer le pharmacien.

L'ESCARGOT 4.**Description de l'animal.**

Fais un grand schéma et indiques-y les parties visibles de l'animal. (Renseigne-toi dans un livre).

L'ESCARGOT 5.**Les « cornes ».**

Quel est leur nom exact ? Combien en a-t-il ? Dessine la tête de l'escargot.

Que portent les plus grandes ? Touches-en une délicatement : que fait-elle ? Touche-la plus brusquement : que fait l'animal ? C'est un système bien pratique, ne trouves-tu pas ? Quel engin inventé par l'homme imite cette « corne » de l'escargot (dans un bateau) ? Comment s'appelle cet appareil ?

A quoi servent les petites « cornes » ? Observe et dis comment l'escargot les utilise.

L'ESCARGOT 6.**Intérieur du corps.**

Tu n'auras certainement pas la cruauté de découper un escargot pour voir l'intérieur de son corps. Renseigne-toi dans un livre, fais un grand schéma et note les différents organes internes.

De quelle couleur est son sang ?

GROTTES AUX FÉES

ST-MAURICE (Vs)

CAFÉ-RESTAURANT - VOTRE BUT DE COURSE 1954

Visite de la grotte sous la conduite d'un guide bien documenté. Belle vue, emplacement de pique-nique. Tarif très réduit pour écoles

Téléphone 3.60.45

Ouvert toute l'année

R. Chabot, guide

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

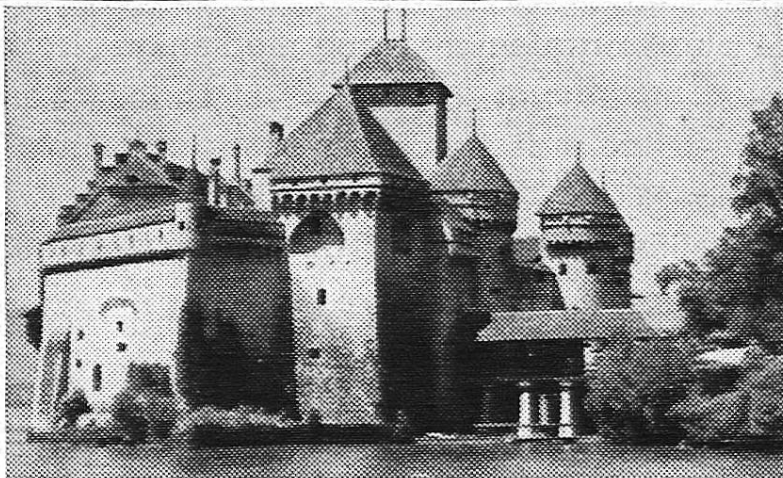
Caroline 1

Lausanne

Demandez partout

«**ARKINA**»

Eau minérale merveilleuse



**VISITEZ
LE CHATEAU
DE CHILLON**

près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 22 avril 1954 à 14 h. Durée: 3-6 mois ou plus.

L'ESCARGOT 7.**Comment il avance.**

Observe-le : avance-t-il régulièrement ou par à-coups (comme les vers) Calcule sa vitesse à l'heure en calculant d'abord combien de temps il met pour faire 20 cm.

Pose-le sur une plaque de verre et regarde-le avancer par transparence : que remarques-tu ? Pose-le sur ta main et laisse-le ramper : que ressens-tu ?

Que laisse-t-il derrière lui ? Ou'est-ce que c'est ? Pourquoi ?

Peut-il grimper verticalement ? Et ramper contre le plafond ? Pourquoi ?

Le liquide qu'il sécrète lui permet donc à la fois de glisser et de coller, ce qui est assez curieux. Pour tenter de comprendre, réalise l'expérience suivante, que tu montreras à tes camarades : Prends deux plaques de verre de vitre (débris). Sur l'une, verse trois gouttes d'eau : dessus, applique fortement la deuxième plaque. Tu peux facilement les faire glisser l'un sur l'autre, mais tu auras beaucoup de peine à les décoller.

L'ESCARGOT 8.**Nourriture et façon de manger.**

Observe un escargot qui mange : quelles plantes préfère-t-il ? Essaie de voir comment et avec quoi il mange ; c'est assez facile. Décris la bouche et la façon de manger.

Que mange-t-il en hiver ?

NOUVEAUTÉ

MICHEL RAY

A la découverte des sciences

I. Les plantes, les animaux, l'homme

Un volume de 288 pages, 16 × 22, avec 275 croquis et photos, rel. 6.85

II. Physique et chimie

Un volume de 176 pages, 16 × 22, avec 216 croquis et photos, rel. 4.50

Ces deux manuels sont destinés aux classes finales de l'enseignement primaire, ainsi qu'aux écoles spéciales exigeant une initiation scientifique. Pour éviter de donner à cette initiation élémentaire un caractère trop rigoureux et sévère, l'auteur a choisi une formule attrayante, qui contribue à rendre la leçon de choses très vivante. Au début de chaque chapitre figurent des **observations graduées** et des **expériences** facilement réalisables, incitant les jeunes à interroger eux-mêmes la nature. Des **textes** clairs, brefs, accompagnés parfois de **lectures**, apportent les notions théoriques et descriptives essentielles. L'**illustration**, qui suit de près la matière exposée, est abondante et neuve.

Une belle réalisation, où l'élément instructif s'allie agréablement à l'expérience, à l'observation et au bricolage.

NOUVELLE ÉDITION

SCHENKER et HASSLER

Einführung in die deutsche Literatur

7e Edition

Un volume de 152 pages Fr. 4.50

Une vue d'ensemble suggestive des chefs-d'œuvre de la littérature allemande. La nouvelle édition comporte l'adjonction d'un chapitre sur les écrivains contemporains.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

L'ESCARGOT 9.**Comment il se défend.**

Que fait-il quand un danger le menace ? Quels sont ses ennemis ? Où se tient-il pour tenter de l'échapper ?

Où se tient-il quand il fait sec ? Pourquoi cette peau transparente quand il se fixe à un endroit pour un certain temps ?

Comment se défend-il contre le froid de l'hiver ? Comment appelle-t-on cette plaque qui ferme alors l'ouverture de la coquille ?

L'ESCARGOT 10.**Reproduction.**

A la fin du printemps, tu auras peut-être la chance de trouver un « nid » d'escargot. Où est-il ? Comment est-il ? Qui l'a fait ? Comment ? Compte les œufs. Indique leur grosseur.

Dessine ce « nid » en coupe.

L'ESCARGOT 11.**Les Mollusques.**

L'escargot est un **Mollusque**.

Cherche quelques noms de mollusques plus ou moins connus. Qu'est-ce qui les distingue des autres animaux ? Pourquoi leur a-t-on donné ce nom ? Lesquels trouve-t-on chez nous ? Où vivent-ils pour la plupart ? Lesquels chasse-t-on, et pourquoi ?

Dessines-en quelques-uns.

L'ESCARGOT 12.**Collectionne...**

... des coquilles de mollusques. Fixe-les sur un carton avec du fil ou de la colle.

Ajoutes-y un opercule.

P. Badoux.

VIENT DE PARAÎTRE

FRANÇOIS MÉGROZ

Nouvelle grammaire italienne

Un volume de 80 pages, 13,5 × 20, relié Fr. 4.75

L'étude de l'italien est facilitée, pour les personnes parlant le français, grâce à la parenté des deux langues. Ce postulat a déterminé le plan de cette grammaire qui comprend trois années d'enseignement.

La **première partie**, principalement intuitive, est consacrée à la morphologie des parties du discours et donne la théorie complète du verbe ; elle vise à l'assimilation des rudiments et suppose la lecture parallèle de textes faciles. La **deuxième partie**, plus systématique, précise les points de la syntaxe ; elle s'accompagne également de lectures et d'exercices de conversation. La **troisième** ou **appendice** est destinée à parfaire l'étude de l'italien en répondant aux questions qui peuvent se présenter au cours de l'enseignement et par une répétition fréquente des éléments. Un lexique italien-français et français-italien complète l'ouvrage.

Cette grammaire, qui est adoptée officiellement dans les établissements secondaires du canton de Vaud paraît au début des grandes vacances, pendant lesquelles les maîtres pourront en prendre connaissance tout à loisir. Ceux qui voudront étudier l'italien pour leur plaisir personnel l'utiliseront aussi avec profit.

VOICI LES VACANCES ! LES BELLES NUITS ÉTOILÉES N'INCITENT-ELLES PAS A SCRUTER LES MYSTÈRES DU MONDE SIDÉRAL ? ALORS, EMPORTEZ AVEC VOUS LE NOUVEAU PETIT ATLAS DE POCHE PAYOT No 24

L'astronomie en raccourci

par SAMUEL STEIN

Un volume de 116 p., avec 60 illustrations, relié Fr. 4.65

Vous y trouverez une description saisissante du système solaire et planétaire, du royaume des étoiles et des galaxies et vous ferez, ainsi, un voyage jusque dans les confins d'un Univers dont les bornes reculent sans cesse grâce aux récentes découvertes des astronomes et des physiciens.

N'oubliez pas non plus, dans vos randonnées en montagne :

FLEURS DES ALPES

I et II

LES ALPES

Minéraux - Végétaux - Animaux

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

LE COIN DE FRANÇAIS

**D'où provient l'expression argotique
« s'en mettre plein la lampe » ?**

Aux environs de 1683, quelques officiers de marine français fondaient à Toulon **L'Ordre de la Méduse**. Ce n'était pas un ordre du mérite, ni une société savante, ni un club de chasse sous-marine. Loin de là ! Ces messieurs en mal de distractions raffinées créaient en réalité une sorte de club où ils se promettaient de bien boire, de bien manger et de bien s'amuser en compagnie de gentes dames triées sur le volet. Nous connaissons l'histoire et les rites de cet ordre grâce à un imprimeur lyonnais, André Laurens. Son ouvrage, intitulé : **Les agréables divertissements de la table, ou les règlements de l'illustre société des frères et sœurs de l'Ordre de la Méduse**, date de 1712. Laurens ne nous fait grâce de rien, et détaille « statuts, chapitres « tournants », tenus dans des **manses** ou auberges de villes maritimes, coutumes particulières et vocabulaire plaisamment hermétique¹. »

C'est ainsi que les « frères et « sœurs » de cette confrérie disaient entre eux, en langage convenu, **huile, lampe et lamper**, pour **vin, verre** (ou bouteille) et **boire**.

Avaient-ils créé ce « langage plaisamment hermétique » ? Il ne semble pas. En effet, le verbe **lamper** apparaît avant la fondation de **l'Ordre de la Méduse** :

*Mais achevons notre souper,
Car c'est tantôt assez lamper...*

écrivait François Colletet en 1665, dans ses **Tracas de Paris**.

Il est probable que le verbe **lamper** ne fut à l'origine qu'une prononciation fautive, une déformation populaire, une forme nasalisée du verbe **lapper** (de provenance germanique). **Lamper** fut admis d'autant plus facilement que **lapper** ne parlait pas à l'imagination, tandis que **lamper** faisait penser à **lampe**. Chaque jour, on devait remplir les lampes, de verre, de terre ou de métal. « Remplir la lampe », « s'en mettre plein la lampe », c'était parlant, c'était imagé, c'était vivant !

Quel clerc humoriste, quel docteur en veine de plaisanterie, se souvenant de son grec ou de son latin, ou comparant plaisamment le gosier de l'homme à celui des chevaux², lança-t-il un jour **lampas** pour **lampe** (du grec **lampas** par le latin **lampas**) ? Le mot était plaisant ; il plut ! La Fontaine en usa dans un conte bien connu : **Le paysan qui avoit offensé son seigneur** :

*Vous avez soif ! Je vois qu'en vos repas
Vous humectez volontiers le lampas...*

¹ Georges Rozet : *La Confrérie des Chevaliers du Tastevin*. Editions E. P. I. C., Paris, 1950, p. 13.

² Dès le XIII^e s., le mot **lampas** désigne en art vétérinaire un engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

De **lampe à huile**, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi !

*Loin d'ici, crapuleux ivrognes,
 Lourdeaux piliers de cabarets,
 Notre huile excellent n'est pas fait
 Pour oindre vos vineuses trognes :
 C'est ambroisie, c'est pur nectar.
 Notre Ordre illustre n'en fait part
 Qu'à gens de condition requise,
 Méduse sait faire un bon choix,
 Et il faut, pour être de mise,
 Du mérite, des mœurs, et respecter ses lois ¹.*

Qui pourrait expliquer les cheminements imprévus de la pensée humaine ? Un jour, la lampe devint le corps, et l'huile, le principe de la vie. La vie s'éteint comme la lampe, lorsque l'huile fait défaut : **Il n'y a plus d'huile dans la lampe** : il va mourir.

Le vent éteint la lampe lorsque le verre est cassé : **Il a cassé son verre de lampe** : il est mort.

C'est l'expression que l'on trouve dans ce chant triste et lent qui fit fureur au début de la dernière guerre, et qui plaisait particulièrement au regretté colonel Moulin, commandant du Régiment du Pays de Vaud :

*Il a cassé son verre de lampe,
 Il a dévissé son billard.
 Il a enfin lâché la rampe,
 Il a verni son corbillard !

 Anatole, il est mort !
 Il est mort pour avoir aimé
 Une modeste fleur de mai.
 Le vent soufflait dans les branches,
 Etc.*

C'est avec le colonel Moulin, qui avait fait commencer une enquête sur l'argot du soldat (qu'est-elle devenue, au fait ?) que l'on notait un jour le passage de l'expression première **se taper la cloche** (beaucoup manger) à **se tasser la cloche**. Le soldat ne voyait plus l'image première, il ne pensait plus au battant de la cloche, qui frappe et emplît l'airain de sa danse et de son bruit, mais voyait l'obèse qui « tasse » la nourriture dans son ventre bombé comme une cloche...

P. Chx.

Enfants, jeunes gens, jeunes filles ! Parmi toutes les choses qu'il faut apprendre, une des plus importantes est la maîtrise de soi-même. C'est ainsi qu'un être humain, digne de ce nom, est maître de ses actes. Mais pour cela, la sobriété est à la base de cet apprentissage, car l'alcoolisme fait de l'homme un esclave.

G. Jaccottet,
 Directeur des Ecoles de Lausanne.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

par le

chemin de fer Martigny-Orsières et ses cars automobiles

**Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier -
Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du
Grand-St-Bernard** (alt. 2472 m.).

Service quotidien Orsières-poste du 15 VI au 15 IX.

Circuits : 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télesièges : Verbier-Les Ruinettes ; Champex-La Brea, Grand-St-Bernard-La Chenalette.

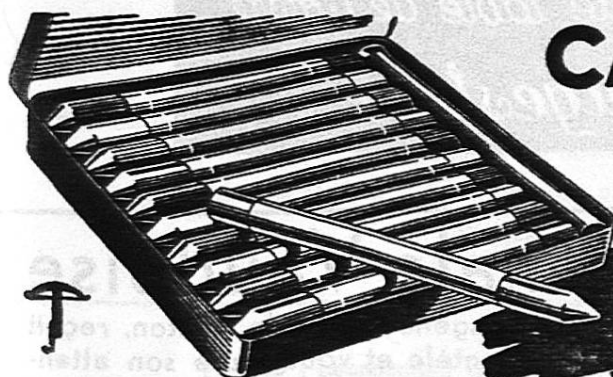
Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements : Direction M. O. Martigny-Ville. Tél. (026) 6.10.70

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Pour vos courses scolaires, Les Brenets et la magnifique région du DOUBS



CARAN D'ACHE
Neocolor

N° 7000

*Couleurs merveilleuses
comme jamais !*

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES



Kenneiz-Lilhinée

Eau de table de 1^{re} ordre

** Digestive **

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.